

## Conseil municipal « extraordinaire » 11 avril 2015

---

Mesdames et messieurs les conseillers municipaux, mes chers collègues,  
Nous avons souhaité organiser ce matin un conseil municipal extraordinaire.

Le terme est fort mais ce conseil municipal sort, au sens propre, de l'ordinaire. Et cela pour plusieurs raisons que vous me permettrez d'évoquer en quelques mots.

Tout d'abord, il s'agit du premier conseil municipal de la ville de Marmande que nous avons souhaité retransmettre en direct sur notre site internet marmande.fr. Nous l'avons souhaité car cette innovation répond à l'un des fondements de notre action municipale : servir nos administrés mais les servir en toute transparence, en les informant le plus objectivement possible de ce que nous faisons. Cette retransmission en direct est une expérience un peu risqué, non seulement sur le plan technique, et je remercie ici l'équipe qui l'a pris en charge et veille à son bon déroulement, mais aussi parce que nous ne sommes pas assurés d'être suivis par un grand nombre d'internautes. Il n'empêche, je les salue chaleureusement et les invitent à se saisir de ce nouvel outil pour se faire entendre puisque le conseil municipal est ce matin interactif. Ils pourront poser leurs questions sur Facebook, Twitter ou le mail de la mairie. Quant à vous, chers concitoyens qui avez souhaité assister physiquement à nos délibérations, vous pourrez vous aussi nous poser des questions en direct. Vous le savez, un conseil municipal est une instance qui ne permet pas « normalement » au public d'intervenir dans les débats des élus. C'est donc aussi pour cela que ce conseil a un caractère « extraordinaire ». Car nous avons décidé d'interrompre la séance au terme de chacun des points abordés ce matin, pour permettre aux internautes et au public de nous interroger, s'ils le souhaitent, sur chacun des sujets dont nous avons à débattre ce matin. En revanche, et que personne n'y voit une censure, un modérateur sélectionnera les questions avant de nous les communiquer. L'excès et les insultes n'ont évidemment pas leur place dans cette enceinte démocratique. Le directeur de cabinet sera donc le modérateur qui nous permettra de respecter la tenue et le tempo de ces échanges. N'y voyez pas un rôle politique, ce n'est pas le sien.

Par ailleurs, ce conseil municipal n'est pas un conseil comme les autres car il ne donnera pas lieu à des décisions mais à des votes que je qualifierai d'opportunité. C'est un conseil d'information. Information des élus, bien sûr, mais aussi de nos concitoyens. C'est pour eux que nous avons communiqué par affiches sur la tenue et la nouveauté de ce conseil. C'est aussi pour eux que nous avons placé un écran à l'extérieur dans l'espoir que les Marmandais venus faire leurs courses ou se rendre au marché nous accordent quelques instants et s'informent sur des sujets qui les concernent directement. Notre ville va connaître ces prochaines années un réveil attendu, espéré, et une nouvelle manière d'y parvenir. C'est cette ambition, nos ambitions, et les moyens permettant de les réaliser que nous allons vous exposer ce matin.

La première de nos ambitions, c'est d'abord d'être utile à Marmande et à ses habitants. Ceux-ci nous ont fait confiance voici un an quasiment jour pour jour, et il n'est pas question pour nous de les décevoir. En prenant nos responsabilités, nous nous sommes mis au service de tous les Marmandais, sans exclusive. Cette responsabilité est à la fois un devoir et une motivation de chaque jour. Nous lui consacrons toute notre énergie et notre temps, parfois au détriment de notre entourage, et de nos activités comme de nos loisirs "d'avant". Mais nous sommes pris dans cette émulation collective qui nous pousse, qui nous ordonne de faire avancer notre ville, d'améliorer la situation de nos administrés et de construire avec eux un avenir que nous voulons et que nous croyons réellement possible de rendre meilleur.

Voilà pourquoi, dans son contenu cette fois, que ce conseil ne peut être qu'extraordinaire. Nous allons vous présenter d'ici quelques instants le programme de notre action municipale qui a débuté voici un an et se poursuivra jusqu'au terme de ce mandat, en 2020.

Beaucoup, dont certains observateurs attentifs qui sont présents dans cette salle, se sont étonnés de la présentation d'un programme de mandat un an après une élection ! Qu'on me permette d'être étonné à mon tour par leur étonnement... Certes, nous avons décliné durant la campagne électorale, les grands axes de notre projet politique de mandat. Mais j'avais pris soin d'annoncer que nous avions d'abord besoin de connaître, pour que programme soit réaliste et non pas un catalogue de promesses illusoires, le fonctionnement de cette mairie et d'une administration modelée depuis plus de trente ans par une même majorité municipale. Il nous fallait faire ce diagnostic avant de fixer, en lien avec nos engagements de campagne, des orientations et des

objectifs précis, détaillés, financés, cohérents et projetés sur la durée du mandat.

L'inflation des promesses intenables, ça suffit. Les reniements, les abandons, les engagements irresponsables n'ont produit que de la frustration, de la lassitude, et du rejet, voire parfois du mépris chez les électeurs. L'absention et la protestation montent depuis des années. Avant que nous ne basculions, que notre idée de la démocratie ne s'effondre, avant que le peuple qui ne vote pas comme le disait Condorcet, ne finisse par laisser le pouvoir à la tyrannie, nous devons, nous, simples élus locaux, ouvrir un chemin d'espoir, un chemin qui associe, fait participer, et entraîne nos concitoyens. Un chemin de clarté. Sachons reconnaître nos échecs et n'en rajoutons pas sur nos succès. Ayons de la volonté mais aussi de la modestie, et de la lucidité. Notre rôle est d'agir au quotidien pour servir et faire avancer !

Alors, oui, ma manière de faire ne porte pas toujours ses fruits, pas encore. Avancer, c'est apprendre et se reprendre sans cesse. Si l'on se réfère aux résultats des élections départementales qui viennent de se tenir, j'ai encore à apprendre, en effet, mais ne doutez pas que j'en retienne la leçon. Je tiens à féliciter d'ailleurs Madame la conseillère départementale ici présente de son élection, mais en la félicitant, je l'encourage et l'enjoins à porter à l'Hôtel du département les projets de sa ville et de son territoire. Nous apprécierons la valeur de son action sur ce point. C'est un fait, ces élections n'ont pas été une réussite pour ma famille politique. Une famille élargie et tumultueuse comme l'auront souligné à l'envie des commentateurs avisés. Or, je défends le rassemblement cette famille et je défends la concertation dans mes fonctions. Ma conception de l'action politique est à l'opposé du sectarisme et du repli. Mon équipe municipale peut en témoigner. Elle est avant tout une équipe dont la seule ligne est de faire avancer notre ville. Il n'empêche, nos résultats dans le département n'ont pas été bons pour nous puisque nous y avons soutenu deux candidates issues de nos rangs et qui ne l'ont pas emporté voici quinze jours. Mais ces résultats ont surtout marqué une exaspération de nos concitoyens et c'est pour les convaincre de faire un autre choix que celui du rejet et des impasses politiques, que je veux agir, que nous agissons mes chers collègues, avec chacun nos convictions mais aussi notre volonté de faire réussir la ville de Marmande.

Nous allons passer maintenant à l'ordre du jour de ce conseil dont, c'est promis, j'arrêterai de vous redire qu'il sort de l'ordinaire. Attendons qu'il se termine pour en juger !

Cet ordre du jour prévoit l'examen de notre programme de mandat, la communication du rapport et des préconisations en matière culturelle, des points d'avancement de quelques grands projets auxquels nous sommes attachés et quelques décisions « ordinaires » que nous devons faire voter rapidement.

Permettez-moi juste, en conclusion de mon propos introductif, de rappeler que ce conseil coïncide avec la mise en ligne notre nouveau site internet marmande.fr. Un site entièrement remanié, plus vivant, plus réactif, plus accessible et davantage tourné vers le service et la réponse aux attentes des internautes. Je remercie et félicite le travail de ceux qui ont beaucoup donné pour le mettre en ligne aujourd'hui. Je me félicite d'un travail qui a été fait avec l'ensemble des services municipaux puisque nous disposons désormais de correspondants de communication qui alimentent le dit service en informations pour les rendre directement accessibles aux usagers du site. Il n'y a rien de plus satisfaisant que de voir nos municipaux travailler ensemble. La réalisation de ce site en est un exemple fort. Je vous demande de les applaudir.

Je vous remercie.